



# Concours des "Pratiques Agro-écologiques" : les lauréats dévoilés

*Vendredi 18 octobre dernier, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a dévoilé le nom de l'éleveur dont l'engagement pour la biodiversité et le maintien des prairies a été distingué au Concours des "Pratiques Agro-écologiques - Prairies & Parcours" 2024.*

## LES LAURÉATS LOCAUX DÉVOILÉS

Après deux éditions à succès, le Parc a organisé une nouvelle fois le concours "Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours" en Anjou et en Touraine, dans le but de :

- **mettre en avant le travail et les productions** des éleveurs du territoire
- démontrer que **production fourragère performante et protection de la biodiversité** sont compatibles
- **mettre en lumière les nombreux intérêts** et services rendus par les prairies
- **favoriser le dialogue** entre naturalistes, agronomes, apiculteurs et éleveurs pour développer l'interconnaissance et l'enrichissement mutuel
- s'appuyer sur cette expérience pour **développer d'autres actions** en faveur de l'agro-écologie

La cérémonie de remise des prix s'est tenue le 18 octobre dernier à l'Abbaye de Bourgueil dévoilant ainsi les noms des lauréats locaux 2024.

## 1ER PRIX EN MAINE-ET-LOIRE

4 éleveurs du site Natura 2000 "Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau" ont candidaté. Situé à l'est du département, ce territoire célèbre présente un enjeu fort de préservation des prairies humides, en particulier pour l'avifaune exceptionnelle qu'elles abritent.

Après son passage, le jury d'experts a décidé d'attribuer le **1<sup>er</sup> prix à Adrien POUDRÉ** situé à **Gennes-Val de Loire**, valorisant ainsi le travail remarquable réalisé sur sa prairie de l'Île de Gennes :

- **Pratiques extensives** : pression du pâturage modérée permettant le renouvellement du couvert végétal. Valorisation des surplus de fourrage par la fauche. Aucun apport (fertilisation...) réalisé pour ne pas perturber l'équilibre de la prairie.
- **Paysage historique et propice à la biodiversité** : île de Loire historiquement pâturée et parcourue d'arbres têtards, dont des frênes centenaires. Ils accueillent un grand nombre d'oiseaux, de mammifères et d'insectes tels que la Rosalie des Alpes, une espèce emblématique menacée d'extinction ou encore plusieurs espèces de chauves-souris, également protégées.
- **Présence d'une flore remarquable** : plus de 50 espèces présentes.
- **Souplesse et résilience du système** : gestion en adéquation avec le contexte inondable d'île de Loire. Vigilance accrue de l'éleveur envers l'état du couvert, le comportement des animaux et les événements climatiques.
- **Démarche locale importante** : prairie pâturée par des vaches Maraîchines, une race locale historique originaire des Marais Poitevins. Dans cette exploitation biologique, le lait produit par les chèvres est transformé à la ferme puis vendu en circuit-court tout comme les viandes.

L'éleveur saumurois est désormais en lice pour le concours national, au Salon de l'Agriculture de Paris 2025.

Le jury a largement souligné l'engagement de tous les candidats pour la biodiversité, une alimentation de qualité et le maintien des prairies dans nos paysages : Madame Marie-France BRILHAULT à Gennes-Val de Loire, la SAS Élise et Philippe Chauveau à Montreuil-Bellay et l'EARL des Loges à Curçay-sur-Dive.



1er prix - Adrien POUDRÉ à Gennes-Val de Loire.

## 1ER PRIX EN INDRE-ET-LOIRE

Côté Touraine, 4 éleveurs.ses des sites Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer" et "Lac de Rillé et forêts voisines"



d'Anjou et de Touraine" ont également présenté leur candidature. Ce territoire présente un enjeu fort de maintien de l'agriculture, contribuant à garder les milieux ouverts.



1er prix - Patrick et Matthieu ROBINEAU - EARL La Joulinière située à Gizeux

Ainsi, le **1<sup>er</sup> prix est attribué à Patrick et Matthieu ROBINEAU - exploitation EARL La Joulinière située à Gizeux** pour le travail remarquable réalisé sur leur prairie humide :

- **Présence d'une flore diversifiée** : 73 espèces répertoriées sur cette prairie très humide dont 1 protégée au niveau régional (Pigamon jaune).
- **Potentiel faunistique important** : présence de haies et bois en bordure favorables aux oiseaux, nombreuses plantes mellifères propices aux insectes telles que l'Aubépine, le Pommier sauvage, le Merisier, la Clématite, la Ronce. La prairie est aussi accueillante pour les invertébrés en lien avec la diversité des plantes herbacées (menthes, trèfles, Salicaies, Guimauve...).
- **Absence d'apports de fertilisants** (hors apports par le pâturage) et de produits phytosanitaires : économique pour l'éleveur et permet à la flore spontanée de s'exprimer, sans altérer ni le sol ni l'eau qui transite dans la prairie.
- **Intérêt fourrager** : 1 à deux périodes de pâturage extensif de quelques vaches charolaises dans l'année selon la croissance de l'herbe. La parcelle contribue à l'autonomie fourragère de l'exploitation.
- **Maîtrise des dynamiques végétales** : conservation volontaire des frênes spontanés pour fournir de l'ombre au bétail (bien-être animal et adaptation au changement climatique).



### Il en parle

*"Je suis fier de voir notre parcelle distinguée par le jury local. C'est une reconnaissance du travail accompli avec mon fils Matthieu pour le bon entretien des prairies humides et des haies sur l'exploitation. Nos pratiques, essentiellement tournées vers l'herbe, contribuent à produire une viande de qualité pour nos consommateurs de colis en*

Ces éleveurs bourguillois sont désormais en lice pour le concours national, au Salon de l'Agriculture de Paris 2025.

Le jury a largement souligné l'engagement de tous les candidats pour la biodiversité, une alimentation de qualité et le maintien des prairies dans nos paysages : Madame Véronique CARRÉ à Avrillé-les-Ponceaux, le GAEC La Thibaudière à Gizeux et le GAEC La Vignellerie à Hommes.

*vente directe et à maintenir  
une biodiversité riche".*

Patrick ROBINEAU

## VALORISER LES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES EXEMPLAIRES

Composante du Concours Général Agricole, le concours "Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours" s'adresse exclusivement aux éleveurs et vise à récompenser les pratiques exemplaires qui contribuent activement à la préservation du patrimoine naturel tout en produisant un fourrage qualitatif.

Le concours rassemble les acteurs agricoles et environnementaux sur le terrain et sensibilise le public à l'importance de l'agriculture pour le maintien de la biodiversité et l'attractivité des territoires.

*Organisé avec le soutien financier de l'Europe (FEADER Centre-Val de Loire et FEDER Pays de la Loire), de l'État, des régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire.*



**L'Europe c'est ici.  
L'Europe c'est maintenant.**

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.  
L'Europe investit dans les zones rurales



Avec le soutien de :



**RÉGION  
PAYS  
DE LA LOIRE**



**Cofinancé par  
l'Union européenne**



# Vous aimerez aussi



## Passage du jury du Concours "Pratiques Agro-écologiques - Prairies"

AGRICULTURE

NATURE ET  
PAYSAGE

Le Parc Loire-Anjou-Touraine organise une nouvelle édition du Concours "Pratiques Agro-écologiques - Prairies et Parcours" en Maine-et-Loire. Lundi...

[Lire la suite +](#)



## Nos éleveurs sur le podium au Salon de l'Agriculture

ALIMENTATION ET  
AGRICULTURE

NATURE ET  
PAYSAGE

Ce vendredi 4 mars, Mme Annie et M. Jean-Pierre ANIS remportent le 3<sup>e</sup> prix du « Concours des Pratiques Prairies & Parcours » au Salon de l'Agriculture...

[Lire la suite +](#)



## Accompagnement des Mesures agro-environnementales et Climatiques

NATURE ET  
PAYSAGE

AGRICULTURE

Vous possédez une ou plusieurs parcelles agricoles au sein de sites Natura 2000 du Parc ? Vous pouvez bénéficier de Mesures agro-environnementales et...

[Lire la suite +](#)